

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 30 85

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVÉSA**

OBJET : Première répartition de subventions à des associations oeuvrant dans le domaine de la petite enfance.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, l'enfance, la santé et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement de diverses associations oeuvrant dans le domaine de la protection maternelle et infantile (PMI) et de la santé est proposée dans le cadre d'une première répartition pour l'année 2020 et concerne le comité d'hygiène et de santé bucco-dentaire des Bouches-du-Rhône (CHSBD) qui présente deux dossiers, selon le tableau annexé au présent rapport.

Ses interventions concernent :

- la prévention des maladies bucco-dentaires dans les écoles maternelles du département ;
- l'accompagnement partenarial des infirmières et des auxiliaires puéricultrices des centres de PMI.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL